

La militarisation de bal de neige ne date pas d'aujourd'hui

Depuis 2006, le gouvernement Harper est au pouvoir; depuis 2007, **l'armée canadienne** participe à Bal de neige.;

En 2012, Parcs Canada, un partenaire de la CCN organisateur, intègre des activités commémorant la **Guerre de 1812** dans la programmation de Bal de neige. Au *Domaine des flocons*, au parc Jacques-Cartier, des enfants, déguisés en militaire de la guerre de 1812, avaient pu manier des répliques de fusils à l'allure authentique, visant et « tirant » sur la foule.

En 2014, l'armée canadienne présente « plusieurs activités hivernales dans le parc Jacques-Cartier, dont la course à obstacles hivernale. Celle-ci permettra aux enfants qui acceptent de relever le défi de mettre à l'épreuve leur coordination et leur condition physique. Les soldats du 33e Groupe-brigade du Canada seront sur place pour aider les visiteurs qui souhaitent voir l'équipement et les vêtements d'hiver militaires.[...] La mascotte de l'Armée de terre, l'ours polaire « Juno », sera le long du parcours de la course à obstacles pour taper les mains au passage, donner des accolades et encourager les enfants qui participent. »(Extraits du communiqué,17-01-14)



Quelle est la TROVEPO

La TROVEPO est un regroupement de vingt-et-un organismes d'éducation populaire autonome qui ouvrent sur le territoire de l'Outaouais. Parmi nos membres, on retrouve des centres de femmes, groupes d'alphabétisation, groupes en défense collective des droits (logement, consommateurTRICEs, aînéEs, santé, personnes handicapées, anti-pauvreté) et des maisons de quartier. Depuis trois ans, la TROVEPO organise la campagne du coquelicot blanc

Pour que Bal de neige reste familial



Nous disons « non »
à sa militarisation!



Qu'est-ce que Bal de neige?

Bal de neige se veut une fête familiale de la région Gatineau-Ottawa, un moment pour célébrer l'hiver.

De 1979 à 2013, l'activité a été organisée par la Commission de la capitale nationale (CCN).

Depuis 2014, **Patrimoine Canada, un ministère du gouvernement fédéral**, en a pris le contrôle. En décembre 2013, au moment de rendre public la programmation pour 2014, ~~Shelley Glover, ministre de Patrimoine Canada~~, révèle que, dorénavant, Bal de neige mettra de l'avant des thématiques reliées aux priorités gouvernementales, dont en 2014, le **centenaire de la Première Guerre Mondiale**. Quand les journalistes ont rappelé à la ministre que l'introduction d'une thématique guerrière dans un événement familial poserait peut-être problème, la ministre a sèchement répondu que « les personnes à qui cela dérange n'avaient qu'à aller ailleurs pour s'amuser... »



Nos préoccupations

Les membres de la TROVEPO s'inquiètent de la présence militaire qui caractérise Bal de neige depuis quelques temps. En 2012, pendant que Patrimoine Canada se positionnait pour en assumer le contrôle, la thématique principale fut la Guerre de 1812-14. En 2014, c'était le centenaire du déclenchement de la première guerre mondiale. Depuis plusieurs années, l'armée canadienne organise une course aux obstacles pour les enfants. L'an passé, la mascotte de l'armée, xxx, fut un invité spécial... Les membres de la TROVEPO ne croient pas que la guerre, les fusils ou l'armée devaient faire partie d'une célébration de notre culture nordique et surtout dans la mesure où la fête s'adresse aux enfants et aux familles.

Notre invitation

Nous ne vous demandons pas de boycotter **Bal de neige!** Après tout, c'est NOTRE fête. Pourquoi la boycotter?

Par contre, nous vous demandons de rester vigilant. Voyez-vous une présence militaire à la fête cette année? Est-ce que cela vous dérange? La course aux obstacles – destinées à vos enfants – est-elle organisée par ~~les membres (en uniforme) de l'armée canadienne?~~ Voyez-vous les logos de l'armée canadienne?

Si la présence militaire à notre fête hivernale vous dérange, contacter les organisateurs de Bal de neige pour signifier **vos** ~~in-~~ **confort**. Rappelons que **le droit d'exprimer son point de vue est un droit fondamental**. Nous avons le droit de faire valoir notre mécontentement face aux décisions concernant l'organisation de Bal de neige 2015.

Pour faire entendre votre point de vue, voici quelques coordonnées::

Patrimoine Canada, Services aux visiteurs : le **613-239-5000** ou le 1-800-465-1867 (sans frais), ATME : 613-239-5090 ou le 1-866-661-3530 (sans frais) ;
ou

Cabinet de la ministre Shelley Glover,
Marisa Monnin, l'attachée de presse de la ministre, **819-997-7788**

Par courriel: shelly@shellyglover.ca